



Révision du SCoT des Mauges

Démarche participative Atelier Economie

Compte rendu de l'atelier

04 octobre 2023 – Entreprise Lacroix Electronics, Beaupréau-en-Mauges





1. Introduction et explication sur ce qu'est un SCoT
2. Présentation des principaux éléments du diagnostic transversal
3. Echanges sur les enjeux économiques par le partage d'expériences d'entreprises
4. Temps de convivialité
5. Visite de l'entreprise Lacroix Electronics

10h30

Support présenté joint en annexe de ce compte-rendu

11h

12h30

13h00

Propos introductifs

- La révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), engagée sur le territoire des Mauges, doit répondre à un cadre législatif marqué par la sobriété à l'égard de la consommation d'espace et par d'autres dimensions inscrites dans la stratégie nationale bas-carbone. Le SCoT de 2013 a permis d'organiser l'armature des zones d'activités (zones structurantes dans les pôles, zones artisanales en proximité...). **Quelles sont les attentes des entreprises à l'égard du prochain SCoT ?**
- La volonté de Mauges Communauté pour cet atelier économie a été de pouvoir échanger de manière directe et libre avec un groupe restreint de dirigeants d'entreprises du territoire afin **d'avoir une parole la plus ouverte possible sur les enjeux économiques du territoire**
- Le souhait était en effet de pouvoir recueillir la parole des entreprises auprès des élus et services et d'éviter toute démarche descendante
- Le panel des entreprises a été choisi dans des domaines d'activité variés et en accueillant à la fois les plus grandes sociétés historiques du territoire mais aussi de plus jeunes arrivants dans les Mauges.
- L'atelier avait été préparé avec des entretiens préalables avec un panel d'une dizaine d'entrepreneurs. **Les témoignages ont permis d'amorcer les prises de paroles** sur certains enjeux pendant l'atelier et de permettre aux autres participants de compléter.
- **M. Bourget, Directeur du site Lacroix Electronics de Beaupréau-en-Mauges, a expliqué l'intérêt d'avoir investi sur ce nouveau site pour confirmer la relocalisation des outils productifs au niveau national, et s'accorder avec la démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) engagée par son groupe en lien avec les attentes des acheteurs. Il souligne la forte problématique de recrutements sur le bassin productif, identifié entre Les Herbiers – Cholet – Ancenis, aussi bien pour les cadres que les opérateurs de production. Une mobilisation récente de 40 ouvriers venant de Pologne palie aux besoins croissants de main-d'œuvre pour répondre à l'augmentation de la production.**



Restitution des échanges sur les **enjeux économiques** partagés par les entreprises

Thématiques abordées par les participants

Enjeux économiques : Fonctions supports

• Infrastructures :

- Routes : importance des 4 voies entourant le territoire mais déficit de desserte intérieure
- Un territoire industriel malgré tout connecté au reste du monde, avec une dégradation de la connexion depuis Nantes (gare et aéroport)
- Un accès au train totalement insuffisant : connexion au monde extérieur délicat (clients/fournisseurs, logistique industrielle lourde, attractivité personnel)
- Difficulté de connexion aux pôles urbains (50min en moyenne pour le centre des Mauges)
- Des liaisons douces entre les zones d'activités périphériques et les bourgs insuffisantes

• Logements :

- Besoins de logements locatifs, en logements pour les jeunes travailleurs...
- De nouvelles formules d'hébergements à imaginer (locatif, habitat léger...)?

• La ressource en eau à surveiller et protéger

• Economie des services :

- Hébergement hôtelier et restauration très insuffisants
- Fonctions tertiaires B to B très limitées
- Déficit de services sur le territoire : commerce, hôtellerie, restauration, vie nocturne...
- Les entreprises s'organisent pour faire face en interne : covoiturage, conciergerie, mais aussi déport des fonctions supérieures en métropoles nantaise et angevine (création de bureau)

M. ANDRE,
Directeur Général,
Chemillé-en-Anjou



Points clés du témoignage :

- Chemillé est la deuxième usine d'Isover en France
- Intérêt de l'implantation à Chemillé pour la logistique, la qualité d'accueil des collectivités, la disponibilité en énergie et en eau (nappe phréatique), et la qualité du personnel (sérieux des opérateurs)
- Point d'alerte : difficulté de l'attractivité des cadres sur le site
- Projet en cours de déploiement : nouveau four pour recycler de la laine de verre

Enjeux économiques : Emplois et compétences (1/2)

• Une main d'œuvre de qualité

- Points forts reconnus : autonomie dans le travail, éducation, sens de l'entreprise
- Portée par une appétence pour le travail bien fait y compris dans la jeunesse
- Les jeunes formés attachés à leur territoire
- Des organismes de formation agiles mais des filières qui peinent à recruter suffisamment de candidats
- Les entreprises obligées de former en interne
- Des passerelles créées avec l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et les publics en difficultés pour le retour à l'emploi

• Un quasi plein emploi qui peine à attirer de nouvelles compétences pérennes

- Désintérêt des métiers industriels, du bâtiment et même de certains poste « à vocation » (enseignement , santé...)
- Une difficulté à attirer les métiers créatifs (création , marketing,...) ou d'ingénierie sur les Mauges face à l'attraction urbaine de Nantes, Angers et de façon secondaire Cholet
- L'aspiration des compétences par les industriels des territoires voisins : rivaux ou partenaires ? Une concurrence face aux nombres d'emplois à pourvoir sur les territoires (amplification récente avec Thalès sur Cholet)
- La crise du COVID bouleverse en profondeur les aspirations des salariés : équilibre temps travail/déplacements/vie privée
- Une dégradation du pouvoir d'achat qui impacte l'accès aux logements
- L'obligation de faire appel à une main d'œuvre étrangère

M. ABALLEA,
Directeur Général
Saint-Pierre-
Montlimart,
Montrevault-sur-
Èvre



Points clés du témoignage :

- Difficulté d'attirer des cadres dans la ruralité
- Concurrence de Thalès sur l'accès au logement
- Choix de déconstruire les bureaux vides du siège, et d'augmenter la taille des bureaux à Nantes

- Un territoire qui attire pour son cadre rural mais qui souffre de son manque d'urbanité
 - Des entreprises locales qui ont ou qui vont déporter leurs fonctions supports (création, marketing, bureau étude...) dans les villes voisines, surtout pour les plus jeunes (choix d'un mode de vie en hyper proximité urbaine) et des cadres navetteurs quotidiens dont le cout (temps trajets et carburant) interroge de plus en plus

- Une offre de logements à réinventer pour mieux attirer des actifs sur le territoire
 - Une approche nécessaire du parcours résidentiel des actifs, de leur intégration dans le tissu économique à la fin de carrière
 - Une création d'une offre de logements « clés en main » selon les besoins des cycles de production des entreprises (préfabrication en usine, déplaçable) et localisables au plus près des sites d'activités (de manière provisoire)
 - Une reconversion de sites productifs ciblée possible selon les orientations économiques à l'œuvre à croiser avec les vocations des centralités urbaines (exemple de la perspective d'un industriel du territoire souhaitant démolir les bureaux puisqu'une partie des fonctions tertiaires sont à Nantes, donc quel devenir du site sur les Mauges : extension du site de production ou de stockage ? nouvelle destination vers de l'habitat ? renaturation ?)

M. GINDRE,
Président Directeur
Général,
Le Longeron -
Sèvremoine



Points clés du témoignage :

- Qualité de la main-d'œuvre : autonome, éduquée, sens de l'entreprises
- Difficulté d'attirer des cadres dans la ruralité
- Une dégradation d'accès aux nœuds d'échange nationaux sur Nantes : mise en place d'une gare avec une galerie commerciale mais pas fonctionnelle pour les parkings et dégradation des services de l'aéroport
- Banse passante internet compliquée du fait de l'isolement du site sur les bords de Sèvre
- Télétravail contraint, avec une réflexion sur la création de bureaux à Nantes proches de la gare

- **Tissu industriel impliqué historiquement dans l'économie circulaire :**
 - Brangeon & Chimirec, : des pépites impliquées depuis des décennies dans la valorisation
 - Une importance de la proximité à l'échelle régionale pour collaborer
 - Une coopération entre entreprises provoquée lors de crise (ex : recyclage de textiles suite au COVID)

- **Les industriels du territoire engagés dans la ré-industrialisation verte**
 - Un fort impact de la législation environnementale à la française oblige d'innover
 - La matière première et leur transport à la base du bilan carbone des productions
 - Lacroix Electronics (qui accueille l'atelier) est emblématique d'un territoire qui a su évoluer sur ses métiers pour exploiter des ressources locales issues des activités minières puis d'une qualité de main d'œuvre ouvrière à dominante féminine
 - Surtout, elle participe de façon endogène à reconquérir une filière industrielle stratégique nationale vertueuse en termes de performance environnementale, au même titre qu'un Isover.
 - L'arrivée de Isover ou de Cortizo ont montré que le territoire pouvait accueillir de grandes signatures industrielles majeures dans l'approvisionnement de la filière bâtiment

- **Les industriels investis dans les ENR locales : ex de Brangeon**
 - Des projets d'énergies locales : méthanisation, photovoltaïque,...
 - Une coopération originale entre industriels, salariés et riverains : financements participatifs

M. BRANGEON,
Président Directeur
Général,
La Pommeraye
Mauges-sur-Loire



Points clés du témoignage :

- Consolidation des fonctions supports à La Pommeraye
- Bonne desserte du site depuis les gares d'Ingrandes et Champtocé (fréquence sur l'axe Nantes-Angers)
- Mise en place d'une conciergerie au sein de l'entreprise pour permettre aux salariés d'avoir des services commerciaux locaux (livraison de courses, entretien automobile...)
- Difficulté de recrutements des cadres, choix de bureaux à Nantes et Angers
- Dispositif de financement participatif des salariés et riverains sur la production d'énergies solaires (site de 9ha sur La Pommeraye)

- Dès aujourd'hui penser demain différemment l'occupation de l'espace :
 - Logistique optimisée = lien vers nord Loire à améliorer + axe central Mauges
 - Logements plus denses : quelle qualité de vie (culture, commerce, services...) dans les bourgs ? Comment passer de la maison au R+1 / R+2 : des premières expériences (ex : La Fonderie à Montjean) à renouveler ? Vers une évolution nécessaire des documents d'urbanisme
 - Trouver des formules d'hébergements innovant pour les nouveaux salariés arrivants
 - Les gisements fonciers à penser dans les friches mais sans occulter les projets industriels majeurs :
 - La déconstruction de la ville permet de valoriser des matériaux
- Penser les lieux de vie de demain :
 - Services aux habitants : quelle organisation des bourgs/villages ?
 - Quelles formes d'habitat : préfabrication de qualité, formes locatives nouvelles, salariés temporaires, accueil et intégration des nouveaux travailleurs étrangers
 - ... et /ou lieux de télétravail pour les salariés et/ou indépendants ?
- Les Mauges ont beaucoup à (r)apporter en termes de bilan carbone :
 - L'accueil de fonctions productives parties à l'autre bout du monde
 - L'importance d'une logistique au service du dynamisme industriel local et non d'une logistique coupée de sa base productive : des mutualisations possibles organisée en bonne intelligence sur les proximités des axes routiers
 - Une attention à la veille réglementaire pour l'économie circulaire locale (bâtiment, vêtement-chaussure,...) : REP, RSE...
- Penser les mobilités de demain :
 - Transports en communs, organisation du domicile/travail, mobilités actives qui restent à organiser
 - Connexion au train à imaginer

M. GALLARD,
Directeur,
Botz-en-Mauges,
Mauges-sur-Loire



Points clés du témoignage :

- Nouveaux procédés de construction des bâtiments (préfabrication en usine de modules bois ou béton en 3D pour assemblage sur chantier) pour répondre à la densité mais nécessite nouvelles règles d'urbanisme
- Manque de logements face à l'attractivité résidentielle de l'Ouest (-60% de logements produits en un an sur Nantes) mais contexte compliqué avec les coûts (matériaux, emprunts, énergie...) et les normes (RE2020, ZAN...)
- Perte d'attractivité des métiers de la construction, avec des trous dans les jeunes générations formées, d'où le choix de former en interne notamment les décrocheurs scolaires

- **Une dynamique collective entrepreneuriale des Mauges à conforter**
 - Portée par une tradition collective fort dans les mentalités et l'attachement à l'actionnariat historique
 - Engagée de fait en économie circulaire locale
 - Impliquée dans la (ré)industrialisation
 - Des savoirs faire dans le bâtiments à développer pour s'approprier une RE2020 viable économiquement en neuf et en rénovation : préfabrication, ingénierie, mise en œuvre, ...
 - Une connaissance sur une diversité de matériaux de construction à mobiliser pour apporter une offre de logements répondant à la RE2020 ?
 - Une coopération industrielle à organiser sur l'économie circulaire au même titre que d'autres clusters nationaux (ex de la plateforme CETIA en Nouvelle Aquitaine)
- **Une économie circulaire historique**
 - L'économie circulaire ancrée dans le territoire peut être conforter par de nouvelles coopérations amont/aval et savoir-faire partagés
 - Des projets dans les cartons des industriels impliquent de la R&D à déterminer le « time to market » pour chaque partenaire avec une capacité à investir en amont
- **Des passerelles nouvelles à trouver avec la métropole nantaise, le Choletais et Angers**
 - Coopération industrielle Territoire d'Industrie avec Cholet à conforter / équilibrer pour contrer les effet négatifs
 - Consolider les synergies en formation des jeunes/ formation en continue
 - Retenir les fonctions de direction / sièges sociaux historique dans le territoire face aux déploiements des surfaces de bureaux hors du territoire

Mme BOSSARD,
Directrice,
Beaupréau-en-
Mauges



Points clés du témoignage :

- Lycée professionnel, fondé avec les industriels dans les années 1950, perte d'attractivité des jeunes en formation de frigoriste, de plombier, de chauffagiste (en CAP, attrait de jeunes migrants)
- Difficulté d'accès pour les professeurs habitants en dehors des Mauges : mise en place du covoiturage, adaptation des emplois du temps sur 4 jours...
- Partage de la qualité des valeurs locales exprimées pour la main-d'œuvre qui participent à l'intégration des jeunes migrants

Enjeux économiques : les Aménités du territoire à cultiver

- **Les Mauges peuvent cultiver -et préserver- leur cadre de vie :**
 - Un cadre rural qui attire encore
 - Une culture collective ancrée dans la vie économique et aussi associative... : une force de résilience solidaire et une cohésion sociale et humaine fiable
 - Une vitalité sociale méconnue de l'extérieur : un tissu associatif généré par le rapport au travail
 - Une capacité plus aisée de reprises des commerces et d'acquérir des logements existants dans les Mauges que dans les territoires urbains alentours comme c'est moins cher
- **Le patrimoine pas assez mis en valeur**
 - Des paysages et un patrimoine bâti dégradés et à reconquérir pour créer des ambiances de qualité
 - Petit patrimoine historique et bâti riche mais peu investi et mis en valeur
 - Des évènementiels méconnus à l'extérieur, véritables patrimoines culturels vivants
 - Des initiatives engagées sur le territoire en faveur du développement durable peu valorisées collectivement
- **Le tourisme : une valeur ajoutée**
 - Vecteur de nouvelles solutions d'accueil propices aussi aux entreprises (cf. accueil des clients des industriels et stratégie touristique ciblée sur le tourisme d'affaires)

M. AUBIN,
VP Economie à Mauges Co,
Maire de Beaupréau-en-Mauges

- Importance de renforcer la culture urbaine des pôles du territoire par l'investissement sur des équipements en complément des infrastructures (exemple du bénéfice de la desserte Cholet – Beaupréau à compléter d'une offre culturelle renforcée)

M. MARTIN,
VP SCoT à Mauges Co,
Maire de Chemillé-en-Anjou

- Encourager la capacité de collaboration entre les acteurs du territoire, à la base de l'économie circulaire (exemples des initiatives sur l'environnement, le recyclage...). Cela s'inscrit dans les valeurs de partage et d'association de la population locale, à mettre en évidence dans la qualité des modes de vie des Mauges